



COMMUNE DE VILLORSONNENS

Bulletin communal

N° 57 – Décembre 2022



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| CONVOCATION | 3 |
| LE MOT DU SYNDIC..... | 4 |
| INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR | 5 |
| INFORMATION IMPORTANTE | 14 |
| Organisation et gestion en cas d'une possible crise énergétique..... | 14 |
| INFORMATIONS COMMUNALES..... | 15 |
| ACCUEIL EXTRASCOLAIRE | 15 |
| Placement de vos enfants | 15 |
| Newsletter de l'AES..... | 15 |
| FINANCES..... | 16 |
| Impôt – paiement de la tranche volontaire | 16 |
| Mode de paiement à l'administration | 16 |
| ENERGIE..... | 16 |
| Pénurie | 16 |
| Cockpit énergétique communal | 17 |
| EAU POTABLE | 18 |
| Travaux sur le réseau d'eau communal | 18 |
| NOUVEAU : Problèmes d'alimentation en eau potable ? | 18 |
| Distribution d'eau potable de la commune de Villorsonnens | 19 |
| GESTION DES DECHETS..... | 20 |
| MEMO-Déchets..... | 20 |
| Déchetterie de Champbovon - Accès..... | 20 |
| CONTRÔLE DE L'HABITANT | 20 |
| Documents d'identité | 20 |
| Portail ch.ch – des réponses simples sur la vie en Suisse | 21 |
| Brochure de bienvenue..... | 21 |
| SENIORS DE VILLORSONNENS | 21 |
| Table conviviale..... | 21 |
| Nonagénaire en 2022..... | 22 |
| DIVERS | 23 |
| Place de pique-nique..... | 23 |
| Cabane de Villargiroud..... | 24 |
| INFORMATIONS REGIONALES | 24 |



Commune de
Villorsonnens

CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Villorsonnens sont convoqués en assemblée communale le

**lundi 12 décembre 2022, à 20h00
à la Halle polyvalente, à Orsonnens.**

TRACTANDA

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 16 mai 2022

Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet : www.villorsonnens.ch

2. Présentation du budget d'investissement et de fonctionnement 2023

2.1 Crédit d'investissement

2.1.1 Aménagement du centre de Villargiroud : ancienne école, battoir, magasin/tea-room et place

2.1.2 Rapport de la Commission financière

2.1.3 Approbation

2.2 Budget de fonctionnement 2023

2.2.1 Présentation du budget de fonctionnement 2023

2.2.2 Reports d'investissements sur 2023

2.2.3 Rapport de la Commission financière

2.2.4 Approbation

3. Association des Ambulances du Sud fribourgeois – Association Secours Sud Fribourgeois/SSF – Modification des statuts/SSF

3.1 Présentation

3.2 Approbation

4. Approbation des nouveaux statuts de l'Association Glâne Région/AGR

4.1 Présentation

4.2 Approbation

5. Commission d'aménagement, urbanisme et énergie : nomination d'un membre

5.1 Présentation des candidatures

5.2 Election

6. Information des projets en cours

7. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet www.villorsonnens.ch ou à l'administration communale durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

Nous vous invitons à nous transmettre vos questions, par écrit, jusqu'au vendredi précédent l'assemblée.

Le Conseil communal



LE MOT DU SYNDIC

Chères habitantes, chers habitants de Villorsonnens !

Le Conseil communal se réjouit de la nouvelle formule de son bulletin, qui se veut plus aéré et doit permettre une meilleure communication avec la population.



Nous terminons la première année complète de notre législature avec la mise en service du PIEP, qui remet à neuf tous les ouvrages importants du réseau d'eau. Le Conseil communal se réjouit qu'avec un suivi constant de ce chantier et malgré l'augmentation du coût des matériaux, nous sommes arrivés au terme de ce projet en respectant le budget. Nous continuerons d'améliorer notre réseau d'eau et allons également nous intéresser aux interconnexions avec nos voisins, afin de garantir une alimentation en eau potable pour notre population, ceci dans toutes les situations.

Nous venons, en cette fin d'année, vous présenter le dernier projet de notre « trilogie » de rénovation des anciennes écoles. Ce projet s'inscrit, comme les deux derniers, dans la volonté des citoyens, c'est à dire de rester propriétaire des lieux, d'offrir des services essentiels de proximité (magasin, office postal, tea-room, administration communale) et même de prévoir dans chacun des sites des possibilités d'extension pour le futur. Nous sommes fiers de vous présenter une planification financière sur ces trois objets qui est à l'équilibre. Le projet présenté prévoit aussi une « place du village » multifonctionnelle qui deviendra un lieu central pour les activités de notre commune.

Comme vous le lirez plus loin, notre commune s'est aussi fortement engagée dans les processus régionaux. Pour citer ceux qui nous ont impliqués plus particulièrement, il nous a fallu lutter pour préserver une caserne des pompiers à Orsonnens alors que certains souhaitaient la voir disparaître. Nous nous sommes impliqués dans la création de la nouvelle Association Glâne Région. Il est important pour que nous puissions garder notre autonomie face au Canton, que nous regroupions les forces des communes de la région pour les projets importants de développement, comme nous le faisons déjà pour le cycle d'orientation et les services de la santé. Comme vous pourrez le lire dans les statuts qui vous sont proposés, la gouvernance de l'AGR sera réalisée par le comité de tous les syndicats, ce qui permettra à toutes les communes de rester impliquées.

La situation géopolitique de notre monde, qui ne nous laisse pas indifférents, a des répercussions sur notre commune. Nous avons pris des mesures pour économiser partout où cela était possible, nous avons mis en place des outils de monitoring de manière à économiser intelligemment. Nous vous remercions d'en faire de même partout où cela est possible pour vous. Le kilowattheure le moins cher à produire est celui que nous ne consommons pas ! Le Conseil communal vous propose une action concrète : ne pas mettre en place des illuminations spéciales pour le temps de Noël dans toutes vos maisons et jardins. En contrepartie, nous vous inviterons, durant le mois de janvier à un apéritif du « petit nouvel-an », de manière à resserrer les liens. Merci de réserver la date du 11 janvier 2023.

Pour finir ce premier message, je souhaite remercier mes collègues du Conseil communal, les membres des diverses commissions, tous les employé-e-s de la commune pour leur immense travail tout au long de l'année ! Merci à vous chères citoyennes, chers citoyens pour votre collaboration. Nous vous attendons nombreux à notre prochaine assemblée communale et à l'apéritif qui suivra.

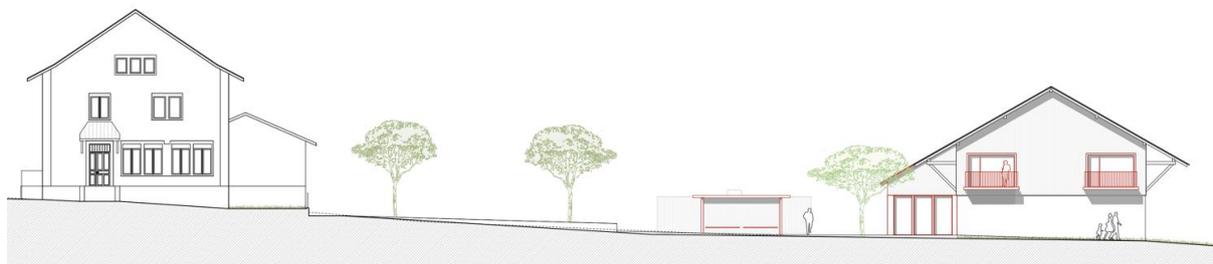
Joyeuses fêtes à tous !

Patrick Mayor



INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

2.1.1 AMENAGEMENT DU CENTRE DE VILLARGIROUD : ANCIENNE ECOLE, BATTOIR, MAGASIN/TEA-ROOM ET PLACE



Pour donner suite aux résultats du groupe de travail, puis à l'étude votée en 2021, il est maintenant possible de vous présenter un projet articulé en 3 objets, soit :

- Ancienne école de Villargiroud : réaffectation de l'ancienne classe pour l'administration communale ainsi que l'isolation de l'ensemble du bâtiment
- Battoir : agrandissement du bâtiment dans le but d'avoir un tea-room avec le magasin ainsi que la création de 2 appartements en lieu et place de l'administration communale
- Place du village : l'espace entre les 2 bâtiments ci-dessus sera réaménagé avec une place de jeux, une place multisports ainsi que des espaces verts
- Montant de l'investissement CHF 3'540'000.-
- Financement de l'investissement : Emprunt CHF 3'540'000.-

Le Conseil communal vous présentera lors de l'assemblée un récapitulatif des coûts/rendements de la trilogie du projet des anciennes écoles. Les projets présentés et développés auront un impact neutre pour notre commune, avec l'avantage d'avoir des bâtiments rénovés, des services de qualité et des possibilités d'extension pour le futur dans les 3 communes.



2.2.1 PRESENTATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

Le budget de fonctionnement 2023 se solde par un excédent de charges de CHF 14'300.-. Les charges liées provenant notamment du canton, des associations du Cycle d'Orientation de la Glâne, de Epicentre et du Bicubic influencent le résultat de notre budget. Quelques modifications d'imputations ont été apportées suite à notre première année d'expérience avec le nouveau modèle comptable MCH2, sans réel impact sur le résultat.

Le Conseil communal a introduit une nouveauté qui vise à répartir les charges dans les dicastères respectif dans le budget de fonctionnement 2023. De ce fait, des comptes « Imputation interne » ont été créés dans les dicastères de l'approvisionnement en eau, Traitement des eaux usées et Gestion des déchets afin de ventiler les charges en lien avec les salaires de notre caissière ainsi que de l'administration et les frais administratifs.

| Compte | Libellé | Budget Charges | 2023 Produits | Budget Charges | 2022 Produits |
|--------|---|-------------------|------------------|-------------------|------------------|
| 0 | ADMINISTRATION GENERALE | 627,800.00 | 146,000.00 | 638,900.00 | 193,700.00 |
| | | | 481,800.00 | | 445,200.00 |
| 01 | Législatif et exécutif | 135,400.00 | | 131,700.00 | |
| 02 | Services généraux | 492,400.00 | 146,000.00 | 507,200.00 | 193,700.00 |
| 1 | ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE | 135,800.00 | 81,800.00 | 244,600.00 | 194,000.00 |
| | | | 54,000.00 | | 50,600.00 |
| 14 | Questions juridiques | 33,800.00 | | 30,300.00 | |
| 15 | Service du feu | 98,200.00 | 81,800.00 | 211,200.00 | 194,000.00 |
| 16 | Défense | 3,800.00 | | 3,100.00 | |
| 2 | FORMATION | 2,374,200.00 | 121,800.00 | 2,412,100.00 | 111,600.00 |
| | | | 2,252,400.00 | | 2,300,500.00 |
| 21 | Scolarité obligatoire | 2,138,400.00 | 121,800.00 | 2,181,300.00 | 111,600.00 |
| 22 | Ecoles spécialisées | 211,100.00 | | 205,900.00 | |
| 23 | Formation professionnelle initiale | 24,700.00 | | 24,900.00 | |
| 3 | CULTURE, SPORT ET LOISIRS | 420,600.00 | 101,500.00 | 237,500.00 | 77,300.00 |
| | | | 319,100.00 | | 160,200.00 |
| 32 | Culture, autres | 23,600.00 | | 6,000.00 | |
| 34 | Sport et loisirs | 397,000.00 | 101,500.00 | 231,500.00 | 77,300.00 |
| 4 | SANTE | 757,200.00 | 7,000.00 | 708,200.00 | 7,000.00 |
| | | | 750,200.00 | | 701,200.00 |
| 41 | Hôpitaux, établissements médico-sociaux | 492,100.00 | | 459,800.00 | |
| 42 | Soins ambulatoires | 256,100.00 | | 238,400.00 | |
| 43 | Prévention | 9,000.00 | 7,000.00 | 10,000.00 | 7,000.00 |

| | | | | | |
|----|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 5 | PREVOYANCE SOCIALE | 735,700.00 | 22,300.00 | 715,300.00 | 22,700.00 |
| | | | 713,400.00 | | 692,600.00 |
| 52 | Invalidité | 425,100.00 | | 410,600.00 | |
| 53 | Vieillesse et survivants | | 1,500.00 | | 1,400.00 |
| 54 | Famille et jeunesse | 117,300.00 | | 110,100.00 | |
| 55 | Chômage | 28,400.00 | | 25,900.00 | |
| 57 | Aide sociale et domaine de l'asile | 164,900.00 | 20,800.00 | 168,700.00 | 21,300.00 |
| 6 | TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS | 362,100.00 | 20,000.00 | 359,600.00 | 17,000.00 |
| | | | 342,100.00 | | 342,600.00 |
| 61 | Circulation routière | 273,600.00 | | 272,000.00 | |
| 62 | Transports publics | 88,500.00 | 20,000.00 | 87,600.00 | 17,000.00 |
| 7 | PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU | 918,800.00 | 895,800.00 | 1,046,300.00 | 985,300.00 |
| | | | 23,000.00 | | 61,000.00 |
| 71 | Approvisionnement en eau | 404,800.00 | 404,800.00 | 419,300.00 | 419,300.00 |
| 72 | Traitement des eaux usées | 337,900.00 | 337,900.00 | 408,600.00 | 408,600.00 |
| 73 | Gestion des déchets | 133,900.00 | 133,900.00 | 136,200.00 | 136,200.00 |
| 74 | Aménagements | 11,600.00 | 1,200.00 | 9,400.00 | 1,200.00 |
| 77 | Protection de l'environnement, autres | 20,400.00 | 18,000.00 | 55,400.00 | 20,000.00 |
| 79 | Aménagement du territoire | 10,200.00 | | 17,400.00 | |
| 8 | ECONOMIE PUBLIQUE | 24,900.00 | | 23,900.00 | |
| | | | 24,900.00 | | 23,900.00 |
| 81 | Agriculture | 400.00 | | 400.00 | |
| 82 | Sylviculture | 12,400.00 | | 12,400.00 | |
| 84 | Tourisme | 12,100.00 | | 11,100.00 | |
| 9 | FINANCES ET IMPOTS | 134,900.00 | 5,081,500.00 | 59,700.00 | 4,836,800.00 |
| | | 4,946,600.00 | | 4,777,100.00 | |
| 91 | Impôts | 20,000.00 | 4,073,200.00 | 20,000.00 | 3,878,400.00 |
| 93 | Péréquation financière intercommunale | | 514,700.00 | | 536,200.00 |
| 95 | Part aux recettes sans affectation, autres | | 114,700.00 | | 110,100.00 |
| 96 | Administration de la fortune et de la dette | 114,900.00 | 112,100.00 | 39,700.00 | 27,000.00 |
| 97 | Redistributions | | 400.00 | | 200.00 |
| 99 | Postes non ventilables | | 266,400.00 | | 284,900.00 |
| | | 6,492,000.00 | 6,477,700.00 | 6,446,100.00 | 6,445,400.00 |
| | Excédent de charge | | 14,300.00 | | |
| | Excédent de charge | | | | 700.00 |
| | | 6,492,000.00 | 6,492,000.00 | 6,446,100.00 | 6,446,100.00 |

2.2.2 REPORTS D'INVESTISSEMENTS SUR 2023

Il s'agit uniquement de reports d'investissements non terminés et approuvés dans les années passées. L'objectif principal est de vous présenter l'état d'avancement de nos projets en cours en toute transparence.

Les investissements liés aux bâtiments que le Conseil communal a décidé de passer en patrimoine financier durant l'année 2022 ne figurent pas dans les reports d'investissements sur 2023, ni les nouveaux projets. Sous MCH2, les investissements sur du patrimoine financier ne sont plus comptabilisés dans des comptes d'investissements mais directement en augmentation des valeurs au bilan. Les bâtiments concernés par ces travaux seront estimés à la fin des travaux et revalorisés au bilan selon cette décision. Les bâtiments concernés sont les anciennes écoles à Villarsiviriaux, Villargiroud et Chavannes-sous-Orsonnens ainsi que le restaurant d'Orsonnens et le Battoir.

2.2.2 REPORTS D'INVESTISSEMENTS SUR 2023

Budget des investissements par classification fonctionnelle

| Compte | Libellé | Budget 2023 Charges | 2023 Produits | Budget 2022 Charges | 2022 Produits | Comptes 2021 Charges | 2021 Produits |
|--------------|--|------------------------|------------------|------------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| 0 | ADMINISTRATION GENERALE | | | 2,302,000.00 | | | |
| | | | | | 2,302,000.00 | | |
| 02 | Services généraux | | | 2,302,000.00 | | | |
| 029 | Immeubles administratifs | | | 2,302,000.00 | | | |
| 0290 | Immeubles administratifs | | | 2,302,000.00 | | | |
| 0290.5040.03 | Electricité Les Moilles / Montagne | | | 52,000.00 | | | |
| 0290.5040.04 | Rénovation école Chavannes | | | 1,200,000.00 | | | |
| 0290.5040.05 | Rénovation école Villarsiviriaux | | | 1,000,000.00 | | | |
| 0290.5040.06 | Rénovation école Villargiroud (avant-projet) | | | 50,000.00 | | | |
| 6 | TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS | 1,030,000.00 | | 1,349,000.00 | | 438,601.70 | |
| | | | 1,030,000.00 | | 1,349,000.00 | | 438,601.70 |
| 61 | Circulation routière | 1,030,000.00 | | 1,349,000.00 | | 438,601.70 | |
| 615 | Routes communales | 1,030,000.00 | | 1,349,000.00 | | 438,601.70 | |
| 6150 | Routes communales | 1,030,000.00 | | 1,349,000.00 | | 438,601.70 | |
| 6150.5010.01 | Etudes trottoirs + arrêts bus Villorsonnens | 55,000.00 | | 55,000.00 | | 26,677.45 | |
| 6150.5010.02 | Routes Orsonnens - trottoirs + arrêt bus | 800,000.00 | | 900,000.00 | | 411,924.25 | |
| 6150.5010.03 | Réfection route Montilier | | | 144,000.00 | | | |
| 6150.5010.04 | Renouvellement éclairage public | 150,000.00 | | 200,000.00 | | | |
| 6150.5290.00 | Plan de mobilité global (étude) | 25,000.00 | | 50,000.00 | | | |



| | | | | | | | |
|--------------|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 7 | PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU | 115,000.00 | 20,000.00 | 5,193,000.00 | 20,000.00 | 1,471,322.40 | 1,624,883.95 |
| | | | 95,000.00 | | 5,173,000.00 | 153,561.55 | |
| 71 | Approvisionnement en eau | 100,000.00 | 5,000.00 | 5,000,000.00 | 5,000.00 | 1,471,322.40 | 1,624,883.95 |
| 710 | Approvisionnement en eau | 100,000.00 | 5,000.00 | 5,000,000.00 | 5,000.00 | 1,471,322.40 | 1,624,883.95 |
| 7101 | Approvisionnement communal en eau | 100,000.00 | 5,000.00 | 5,000,000.00 | 5,000.00 | 1,471,322.40 | 1,624,883.95 |
| 7101.5031.01 | Mise en conformité réseau eau potable selon PIEP | 100,000.00 | | 5,000,000.00 | | 1,471,322.40 | |
| 7101.6300.00 | Subvention fédérale | | | | | | 1,114,206.15 |
| 7101.6340.00 | Subventions ECAB | | | | | | 510,677.80 |
| 7101.6370.00 | Taxes de raccordement de ménages privés | | 5,000.00 | | 5,000.00 | | |
| 72 | Traitement des eaux usées | | 15,000.00 | 156,000.00 | 15,000.00 | | |
| 720 | Traitement des eaux usées | | 15,000.00 | 156,000.00 | 15,000.00 | | |
| 7201 | Traitement communal des eaux usées | | 15,000.00 | 156,000.00 | 15,000.00 | | |
| 7201.5032.00 | Réfection collecteurs eaux claires Montilier | | | 156,000.00 | | | |
| 7201.6370.00 | Taxes de raccordement de ménages privés | | 15,000.00 | | 15,000.00 | | |
| 74 | Aménagements | | | 22,000.00 | | | |
| 741 | Corrections de cours d'eau | | | 22,000.00 | | | |
| 7410 | Corrections de cours d'eau | | | 22,000.00 | | | |
| 7410.5020.00 | Travaux d'endiguement Neirigue | | | 22,000.00 | | | |
| 79 | Aménagement du territoire | 15,000.00 | | 15,000.00 | | | |
| 790 | Aménagement du territoire | 15,000.00 | | 15,000.00 | | | |
| 7900 | Aménagement du territoire | 15,000.00 | | 15,000.00 | | | |
| 7900.5290.00 | Harmonisation et révision PAL | 15,000.00 | | 15,000.00 | | | |
| | | 1,145,000.00 | 20,000.00 | 8,844,000.00 | 20,000.00 | 1,909,924.10 | 1,624,883.95 |
| | Excédent de charge | | 1,125,000.00 | | | | |
| | Excédent de charge | | | | 8,824,000.00 | | |
| | Excédent de charge | | | | | | 285,040.15 |
| | | 1,145,000.00 | 1,145,000.00 | 8,844,000.00 | 8,844,000.00 | 1,909,924.10 | 1,909,924.10 |



3. ASSOCIATION DES AMBULANCES DU SUD FRIBOURGEOIS – ASSOCIATION SECOURS SUD FRIBOURGEOIS/SSF – MODIFICATION DES STATUTS

La nouvelle organisation-pompiers a été élaborée par des groupes de travail composés de représentants des communes ainsi que par les préfetures, dans un premier temps. A la suite de l'approbation des statuts par les délégués de l'association des « Ambulances sud fribourgeois », un administrateur a été engagé, il s'agit de M. Florian Dubail, syndic de Billens. Dès lors, le bataillon a démarré sa constitution. Le politique ainsi que l'opérationnel ont collaboré à la mise en place de la structure qui devra être terminée pour le 1^{er} janvier 2023 et sera suffisamment prête pour faire ce passage d'autorité et réussir cette intégration dans la nouvelle association. La Commune sera représentée dans la Commission financière par M. Lucas Dupré, Conseiller communal.

La Commune a tenu à maintenir le point de départ de la caserne d'Orsonnens dans la nouvelle organisation. Celle-ci sera donc maintenue avec un périmètre rejoignant les deux extrémités du Nord de la Glâne, soit de Torny à Villorsonnens. Notre corps de sapeurs-pompiers « Gibloux-Nord » est impliqué dans cette organisation et travaille avec brio avec celui de « Glâne Nord » pour la formation de la base de départ à Orsonnens.

Le nouveau règlement de l'association « Secours sud fribourgeois » modifiera la taxation d'exemption de la manière suivante :

| | Situation actuelle | SSF |
|--|--|--------------------------|
| Âge de perception de la taxe | Entre 20 et 50 ans | Entre 20 et 40 ans |
| Montant de la taxe | CHF 120.00 | CHF 150.00 |
| Personnes s'occupant d'enfant jusqu'à 16 ans révolu | La ou une personne par ménage exemptée | Aucune personne exemptée |

Le message et les statuts sont disponibles sur le site internet www.villorsonnens.ch et peuvent également être consultés à l'administration communale.

4. APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DE L'ASSOCIATION GLÂNE RÉGION/AGR

L'actuelle Association des communes glânoises, qui réunit les syndics des 18 communes du district, s'apprête à modifier son profil et créer une nouvelle entité sous l'appellation Association Glâne région/AGR.

L'Association à buts multiples de la Glâne/ABMG a accepté les nouveaux statuts lors de l'assemblée des délégués du 9 novembre 2022.

L'AGR sera une évolution de l'ABMG. Elle assurera la gestion :

- Du réseau d'accueil de jour de la petite enfance
- Du service des curatelles
- L'élaboration du Plan direction régional glânois
- Les tâches de la Région Glâne-Veveyse/RGV (appelée à se scinder par district)
- La promotion économique sera coordonnée avec l'Etat
- L'exploitation de la structure de promotion touristique
- Le développement des transports en coordination avec le district de la Veveyse

Buts :

- La coordination politique et administrative étendue
- L'établissement de la clé de répartition des charges du district
- La promotion ou le soutien des infrastructures ou des projets régionaux d'intérêt public, social, culturel, sportif ou touristique (nouveau) comme la mise sur pied d'un accueil extrascolaire durant les vacances.

Autres informations :

- Fortune actuelle de l'AGR, CHF 159'000.- fin 2021
- Capital disponible de la RGV, CHF 30'000.-
- Limite d'endettement CHF 10 millions
- L'AGR reprendra une partie du personnel de la RGV et engagera une personne à 60%

Le message et les statuts sont disponibles sur le site internet www.villorsonnens.ch et peuvent également être consultés à l'administration communale.

5. COMMISSION D'AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ÉNERGIE

Le Conseil communal recherche un nouveau membre pour la Commission aménagement, urbanisme et énergie afin de remplacer feu M. Gilbert Crausaz. Composée de neuf personnes, cette commission prépare des projets d'importance pour notre commune. Par exemple, au cours de cette année, elle s'est réunie à 8 reprises et a abordé le plan communal des énergies, le concept de mobilité global ou le règlement de procédures de mise à l'enquête.

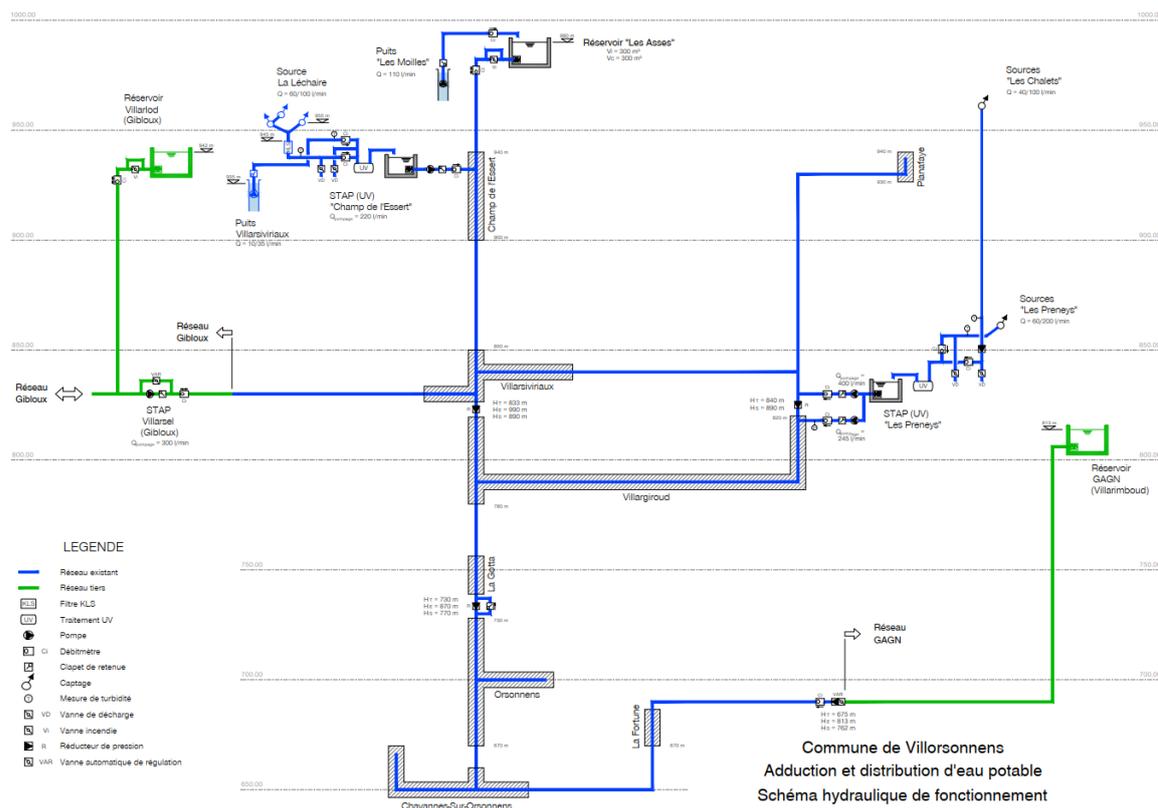
En cas d'intérêt, n'hésitez pas à communiquer votre candidature à l'administration communale.

6. INFORMATION DES PROJETS EN COURS

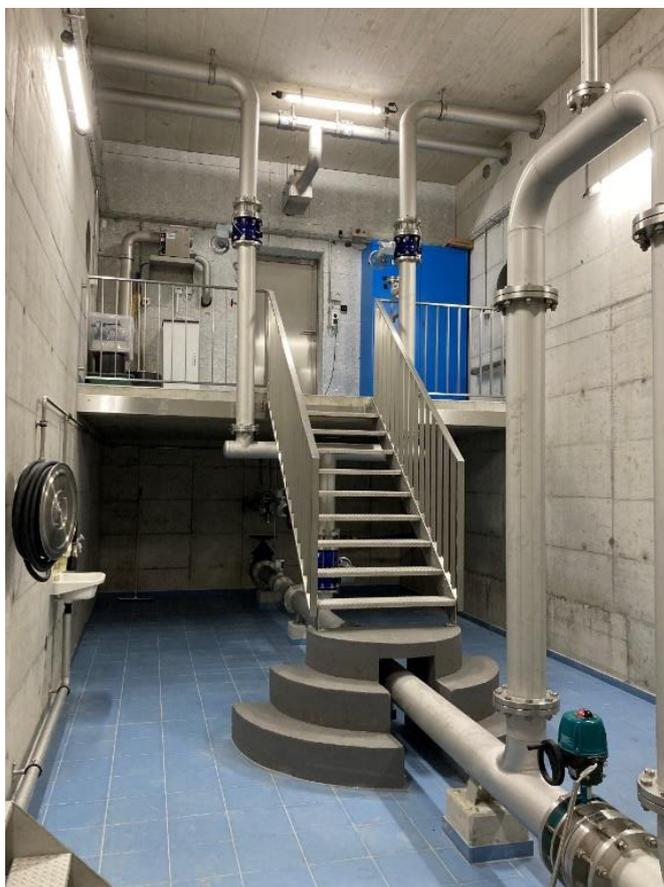
• Amélioration du réseau d'eau potable

Après une année de travaux dans le cadre de la réalisation du PIEP, nous avons pu mettre en service notre nouveau réseau d'eau potable. Nous avons dû toutefois, dès le début du chantier, faire face à une situation tendue dans le domaine des matériaux. La proactivité et le pragmatisme au niveau de la collaboration ont permis de gérer au mieux cette problématique. Nous sommes actuellement en mesure d'alimenter l'entier de notre commune grâce aux nouveaux ouvrages et nouvelles conduites d'adduction.

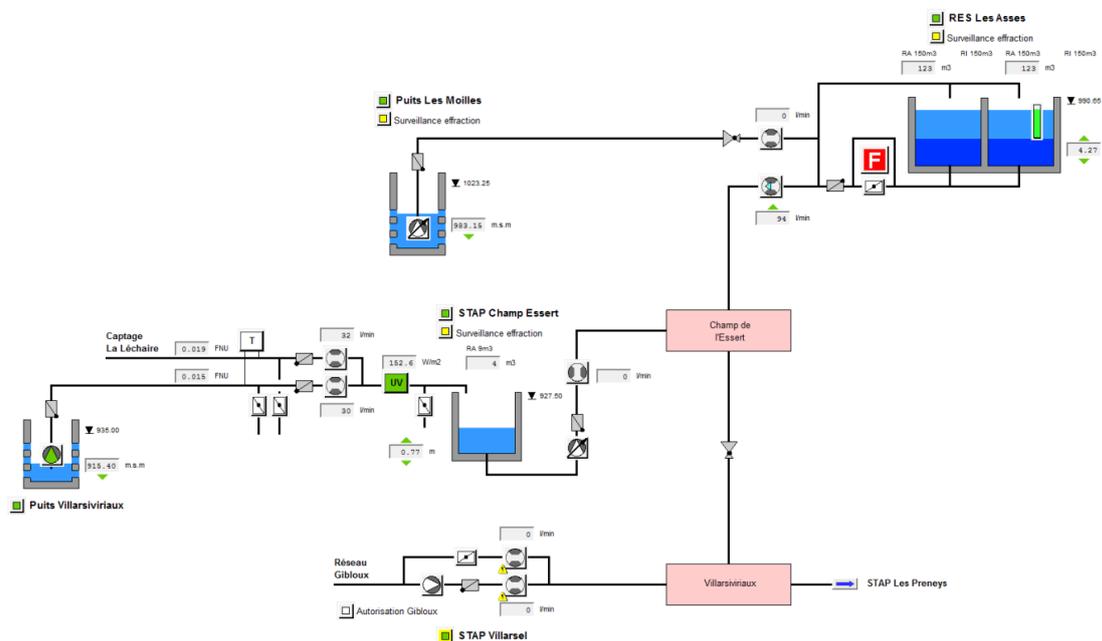




Ces nouveaux ouvrages (stations de pompage, puits et réservoirs), sont équipés des dernières technologies, ce qui permet une gestion interconnectée et rationnelle de la distribution d'eau potable. Afin d'obtenir une sécurité supplémentaire en matière d'approvisionnement, nous avons maintenu et modernisé les interconnexions existantes avec nos communes voisines.



La télégestion permet d'avoir une visualisation en temps réel de la situation du réseau et l'intervention en cas d'irrégularité peut se faire rapidement, soit à distance ou sur le terrain. Cette nouvelle méthode permettra également de gérer de façon plus précise l'utilisation des ressources en fonction des courbes de consommation.



Concernant le traitement de l'eau, les stations de pompage sont équipées de turbidimètres ainsi que de systèmes UV. L'eau provenant du nouveau puits, quant à elle, est traitée de façon naturelle, car la profondeur de la nappe garantit une eau intacte, filtrée naturellement.



Assainissement des deux anciens réservoirs de Villarsiviriaux et Villargiroud.

- **Anciennes écoles de Chavannes-sous-Orsonnens et Villarsiviriaux**

Le permis de construire a été obtenu pour l'ancienne école à Villarsiviriaux ; celui de Chavannes-sous-Orsonnens devrait nous parvenir prochainement.

Les travaux pourront commencer au début de l'année 2023.

- **Auberge du Cheval Blanc**

Le dossier de mise à l'enquête est en cours de finalisation et sera déposé en début d'année 2023. Parallèlement, de potentiels tenanciers ont été rencontrés.

- **Renouvellement de l'éclairage public**

En raison de la situation énergétique, le déploiement des nouveaux luminaires dans nos quatre villages a été anticipé.

Grâce à la souplesse de Groupe E, l'ensemble de notre réseau est désormais équipé de LED, permettant une économie d'électricité annuelle équivalente à la consommation de 7 ménages.



INFORMATION IMPORTANTE

Organisation et gestion en cas d'une possible crise énergétique

La Commune se prépare à faire face à une éventuelle situation en cas de black-out. L'administration communale serait alors le point de rencontre urgence (PRU), concept mis en place par la Confédération qui s'appliquerait dans chaque commune du pays si besoin.

En cas de pénurie, de coupure d'électricité, radio et réseau téléphonique, la population pourrait obtenir des informations au PRU.

De manière générale, la Confédération conseille de constituer un stock de quelques provisions, d'avoir des bougies, une lampe de poche par exemple ainsi que de l'argent liquide, entre autres. Plus d'informations :

www.pointrencontreurgence.ch

D'autres informations détaillées suivront.



POINT DE
RENCONTRE
URGENCE

INFORMATIONS COMMUNALES

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Placement de vos enfants

Avec l'extension des heures d'ouverture, le placement des **enfants scolarisés** doit maintenant se faire **en priorité à l'AES**.

Avez-vous des questions ? Contactez l'accueil au 026 653 10 84 ou par mail à aes@villorsonnens.ch



NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCUEILLE AVEC PLAISIR POUR UNE VISITE !

Voici les plages horaires de notre AES :

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|------------------------------|-------|-------|----------|-------|----------|
| Avant l'école 6h30-6h55 | | | | | |
| 6h55-7h50 | | | | | |
| Matinée 7h50-11h25 | | | | | |
| Midi 11h25-13h25 | | | | | |
| Après-midi 13h25-15h10 | | | | | |
| Après l'école 15h10-17h30 | | | | | |
| 17h30-18h30 | | | | | |



Newsletter de l'AES

PAS LE TEMPS DE S'ENNUYER À L'ACCUEIL !

Notre équipe met en place diverses animations, ateliers de cuisine et bricolages autour des fêtes et des saisons. Lorsque le temps le permet, des activités à l'extérieur et des goûters en forêt sont organisés.

Chaque mois, une newsletter paraît sur le site de la Commune afin de vous faire partager les occupations des enfants : <https://villorsonnens.ch/ecole-formation/accueil-extrascolaire/newsletter-aes>



FINANCES



Impôt – paiement de la tranche volontaire

Une fois votre déclaration d'impôt 2022 remplie, vous pourrez calculer vos cotes « revenu et fortune » pour 2022. Si à ce moment vous deviez constater que l'impôt réellement dû est sensiblement plus élevé que les acomptes payés, il sera encore temps pour vous de compléter le versement de vos acomptes afin d'éviter ou de réduire la facturation d'intérêts compensatoires lors du décompte final. Pour cela, veuillez utiliser le bulletin de versement intitulé "tranche volontaire 2022". En revanche, si vous constatez que l'impôt dû est moins élevé que les acomptes déjà payés, nous vous prions de stopper le paiement des dernières tranches.

Mode de paiement à l'administration

Votre administration se modernise : que ce soit pour l'achat de billets CFF, un certificat d'établissement ou encore une carte d'identité, vous avez désormais la possibilité de payer par carte de crédit au bureau communal. Le système accepte les principales cartes de crédit et de débit (hormis la Postcard).



ENERGIE

Pénurie

Afin de réduire la consommation énergétique, le Conseil communal a pris plusieurs décisions dans le domaine de l'éclairage public (extension de la coupure nocturne) et les bâtiments (monitoring des températures par espaces).

Afin de rendre attentive la population et l'encourager à ne pas gaspiller l'énergie, la **brochure de la Confédération** est distribuée à tous les ménages en même temps que ce bulletin. Elle contient d'intéressants conseils, utiles à toutes et tous.



Enfin, le Conseil communal vous encourage à **réduire fortement les illuminations extérieures de fêtes.**



Conscient que l'intention de ces éclairages est de rendre conviviale cette période de l'année, il a décidé **en contrepartie d'inviter la population à un apéro de « petit nouvel an » le mercredi 11 janvier 2023 à 19h devant le complexe scolaire d'Orsonnens.**

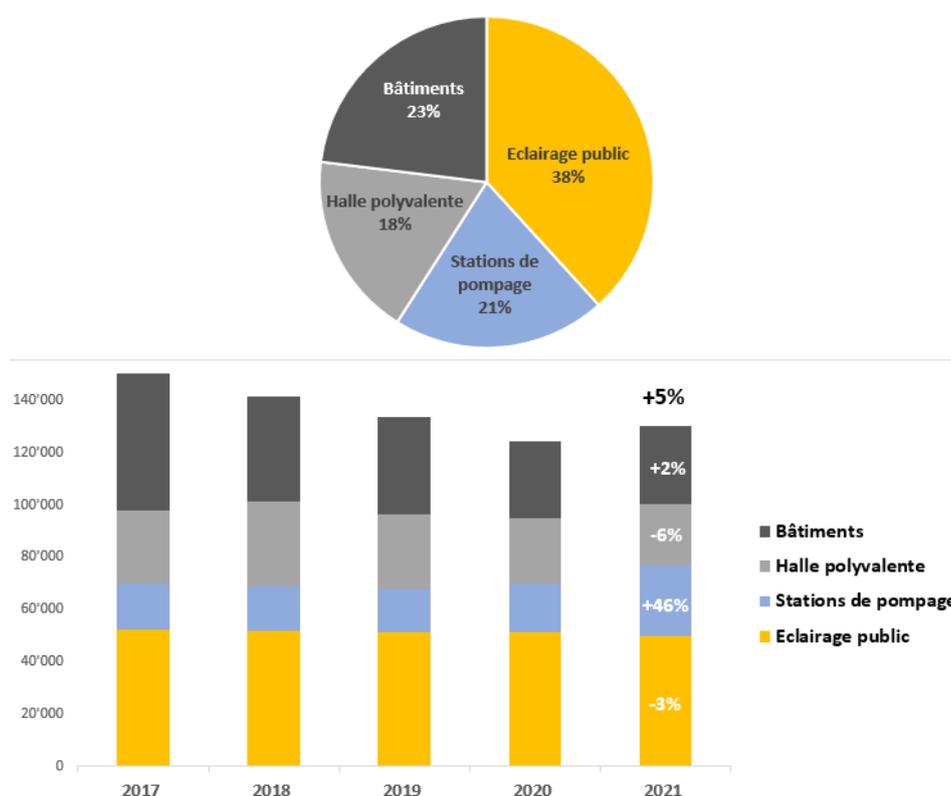
Un moment de rencontre pour célébrer la convivialité d'une autre manière !

Cockpit énergétique communal

Conformément au plan énergétique communal (réalisé cette année par la Commission aménagement, urbanisme, énergie et adopté par le Conseil communal), un cockpit annuel présente la situation énergétique au sein de notre Commune et sur son territoire.

L'objectif est de sensibiliser la population, favoriser la transparence et encourager la transition énergétique. Actuellement consacré à l'électricité, il pourra s'étendre aux autres agents énergétiques en fonction des données disponibles.

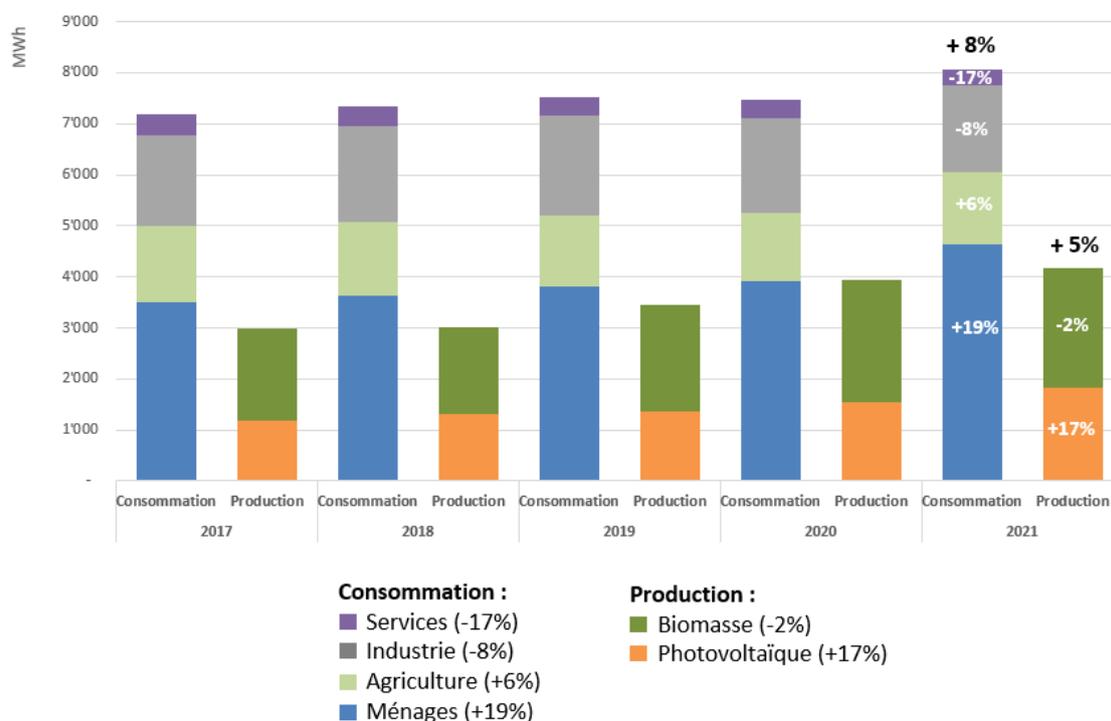
CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE LA COMMUNE EN 2021 : 130'000 KWH



La forte augmentation de consommation des stations de pompage de l'eau potable est due au lancement des travaux du plan des infrastructures en eau potable/PIEP dont la majorité des branchements de chantier est raccordée aux stations.

A noter que dès novembre 2022, la consommation de l'éclairage public sera fortement réduite.

BILAN ÉLECTRIQUE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL



L'augmentation de la consommation des ménages est en partie due aux nouvelles constructions. La présence sur notre Commune d'une centrale biomasse à Orsonnens est particulièrement favorable au bilan et les installations photovoltaïques sont en constante progression. Sans tenir compte des effets saisonniers, la couverture annuelle locale de la consommation par la production s'élève à 52% en 2021.

EAU POTABLE

Travaux sur le réseau d'eau communal

Lors d'une réparation ou d'un entretien planifié, la Commune informe les habitants concernés par l'envoi d'un tout-ménage. Si des travaux devaient survenir suite à un problème inattendu, le site internet de la Commune transmet l'information.



NOUVEAU : Problèmes d'alimentation en eau potable ?

Si vous rencontrez des problèmes sur votre réseau d'eau potable privé, nous vous invitons à contacter le service de dépannage de l'entreprise SINEF, **atteignable 7j/7 et 24h/24 au 0800 074 633.**



Distribution d'eau potable de la commune de Villorsonnens

Devoir d'information des distributeurs d'eau potable

[L'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 \(OPBD\)](#) prescrit (art. 5) que toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable distribuée aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de sa qualité.

Nous énumérons ci-dessous les principales données concernant l'eau de la commune (jusqu'à la mise en service de notre nouveau réseau) :

- L'eau fournie au secteur Villarsiviriaux, Orsonnens et à une partie de Villargiroud provient des sources de la Léchère, du puits de Villarsiviriaux et des sources de la commune de Gibloux. L'eau des sources de la Léchère est filtrée par filtre à sable puis subit un traitement par ultraviolet (UV). L'eau du puits de Villarsiviriaux et de la commune de Gibloux subit également un traitement par UV.
- L'eau fournie au secteur d'une grande partie de Villargiroud et des Chalets provient de la source des Chalets et des sources de Preney. L'eau de la source des Chalets n'était pas traitée jusqu'à fin octobre 2020. Depuis cette période, à la suite de problèmes de contamination de cette source par des bactéries d'origine fécale, l'eau de cette dernière est chlorée préventivement en continu. L'eau des sources de Preney ne subit aucun traitement.
- L'eau fournie au secteur de Chavannes-sous-Orsonnens provient de la commune de Villaz. Les sources de la commune de Villaz ne subissent aucun traitement mais sont en partie traitées préventivement par UV.

A noter encore que le secteur Orsonnens a été exceptionnellement alimenté depuis Chénens du 15 juin au 2 novembre 2022.

Seize des dix-huit échantillons prélevés dans les réseaux de distribution répondaient aux exigences légales sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau. Deux des échantillons dépassaient légèrement la norme au niveau des germes aérobies mésophiles. Un simple rinçage du tronçon de réseau concerné a permis de corriger la situation.

Les tableaux ci-dessous présentent les plages de valeurs de dureté et de teneur en nitrate de l'eau potable des différents secteurs :

Secteur Villarsiviriaux, Orsonnens et une partie de Villargiroud

| Paramètre | Valeur | Remarque |
|-------------------|--------------------|-------------------------------------|
| Dureté totale | 23 degrés français | Eau assez dure |
| Teneur en nitrate | 5 mg/l | La tolérance légale est de 40 mg/l. |

Secteur Villargiroud et Chalets

| Paramètre | Valeur | Remarque |
|-------------------|--------------------|-------------------------------------|
| Dureté totale | 29 degrés français | Eau assez dure |
| Teneur en nitrate | 8 mg/l | La tolérance légale est de 40 mg/l. |

Secteur Chavannes-sous-Orsonnens

| Paramètre | Valeur | Remarque |
|-------------------|--------------------|-------------------------------------|
| Dureté totale | 37 degrés français | Eau dure |
| Teneur en nitrate | 34 mg/l | La tolérance légale est de 40 mg/l. |

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de l'entreprise SINEF au 026 350 11 60 ou par mail à info@sinef.ch.

GESTION DES DECHETS

MEMO-Déchets

Le mémo déchets 2023 est disponible sur toutes les plateformes numériques (application mobile et site internet). Des exemplaires papiers sont disponibles à l'administration communale.

Il vous suffit de scanner le code QR ci-dessous afin d'obtenir toutes les informations concernant le tri des déchets dans notre commune.



Déchetterie de Champbovon - Accès

Il a été constaté à plusieurs reprises que des véhicules bloquaient la route d'accès à la déchetterie avant son ouverture, empêchant le passage de gros véhicules. Aussi, **nous vous demandons de laisser le chemin d'accès libre pour les autres usagers.**

Les horaires d'ouvertures sont les suivants :

- **mardi et jeudi de 18h30 à 20h00**
- **samedi de 9h00 à 11h30**

CONTRÔLE DE L'HABITANT

Documents d'identité

Vous pouvez commander une **carte d'identité** auprès de l'administration communale ou du Service des passeports.

Si vous désirez passer commande à l'**administration communale**, nous vous prions de vous présenter en personne avec les documents suivants :

- Une photo-passeport récente et de bonne qualité
- Votre ancienne carte d'identité pour annulation
- En cas de perte de celle-ci, une déclaration de perte de la police

Pour une commande au **Service des passeports** à Granges-Paccot, une photo n'est pas nécessaire, celle-ci est prise sur place, sans frais supplémentaire. En revanche, votre ancienne carte d'identité ou la déclaration de perte de celle-ci doit impérativement être présentée.

Les commandes de **passeport** ne peuvent se faire qu'auprès du Service des passeports. Il est obligatoire de prendre rendez-vous :

- Par téléphone au 026 305 15 26 (temps d'attente possible)
- Par internet sur www.fr.ch/vie-quotidienne/documents-didentite/passeports-et-cartes-didentite



Portail ch.ch – des réponses simples sur la vie en Suisse

Vous avez besoin d'un document d'état civil, vous avez des questions sur l'assurance-chômage ou encore sur l'obtention du permis de conduire ?

Toutes ces informations, démarches nécessaires et bien plus encore se trouvent sur le site <https://www.ch.ch/fr/>.

Brochure de bienvenue

Le canton de Fribourg met à disposition une brochure de bienvenue en 10 langues afin d'accueillir et d'informer ses nouveaux habitants arrivant de l'étranger. Elle est disponible sur le lien suivant :

<https://www.fr.ch/vie-quotidienne/demarches-et-documents/une-brochure-de-bienvenue-pour-accueillir-les-nouveaux-habitant-e-s-du-canton-de-fribourg>

SENIORS DE VILLORSONNENS



Table conviviale

Envie de passer un moment en bonne compagnie ?

Madame Pastore vous accueille chez elle, chaque 1^{er} jeudi du mois pour partager un repas, à la Route du Gibloux 92, à Villarsiviriaux.

Une participation de CHF 15.00/personne est demandée, à régler sur place.

Si le cœur vous en dit, nous vous invitons à vous inscrire en appelant le 079 612 67 37, au moins 4 jours avant l'événement.

Nonagénaire en 2022

En date du 2 septembre 2022, une délégation du Conseil communal a eu l'immense plaisir de se rendre au home de Vuisternens-devant-Romont afin de fêter les 90 ans de M. Guy Pittet, entouré de ses proches.

Nous lui souhaitons de beaux et doux lendemains et lui adressons nos meilleurs messages !



Senior+

Dans la loi cantonale sur les seniors (LSen), art 4, il est demandé aux communes fribourgeoises qu'elles élaborent un concept communal qui détermine les mesures les mieux adaptées pour répondre aux besoins de leurs senior-e-s.

Le concept est en cours de réalisation à l'échelle du district, en collaboration entre le comité du Réseau santé de la Glâne et Pro Senectute. Dans un premier temps un questionnaire a été envoyé à toutes les personnes concernées, la deuxième étape consiste à réaliser des rencontres entre Pro Senectute et les seniors de notre commune. Cette rencontre aura lieu début de l'année 2023 et regroupera plusieurs communes.

Intéressé ? Veuillez vous annoncer à l'administration communale, au 026 653 00 81. De plus amples informations vous parviendront ultérieurement.

Passepartout Glâne

La Fondation PassePartout favorise la participation sociale des personnes atteintes dans leur mobilité en fournissant un service de transport adapté. Elle joue un rôle important dans le cadre du maintien à domicile des personnes à mobilité réduite.

Chaque district possède un service qui assure son bon fonctionnement. Les courses sont facturées au prix de CHF 0.60/km et CHF 2.- pour la prise en charge. Les déplacements sont pris en charge par les assurances.

La Fondation repose sur le bénévolat et les dons, **elle vient de fêter ses 30 ans d'existence.**

Pro Senectute

De nombreuses activités sont proposées dans le district de la Glâne. Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.fr.prosenectute.ch pour consulter le programme. Il est disponible en version papier à l'administration communale.

DIVERS



Place de pique-nique

Un nouveau lieu de pique-nique a été aménagé à Villarsiviriaux, en lieu et place de l'ancien tram.

Localisation :



Nous vous invitons à profiter du lieu et à respecter ce bel environnement.

Déneigement

Le Conseil communal vous rappelle les points suivants :

En cas de chute de neige, les collaborateurs communaux feront de leur mieux pour que les routes soient déblayées et salées aux endroits nécessaires.

Bien que salées, les routes peuvent encore présenter des zones glissantes, les automobilistes sont invités à s'équiper de manière optimale, les piétons doivent également faire preuve de prudence. Il est recommandé de prévoir des déplacements plus longs qu'à l'accoutumée et d'anticiper un départ plutôt que de prendre des risques.



Les personnes qui souhaiteraient l'intervention des déneigeurs et du chasse-neige sur des emplacements ou accès privés sont invitées à prendre contact avec eux pour demander un arrangement, les frais de déblayement étant à charge des requérants.

Contacts : Jean-Claude Chassot, 079 658 99 48, pour Villargiroud et Villarsiviriaux

Jean-François Richoz, 079 653 78 27, pour Chavannes-sous-Orsonnens et Orsonnens

Cabane de Villargiroud

Suite à la démission de Mme Nicole Dévaud, à qui nous adressons nos remerciements, nous sommes à la recherche d'une ou plusieurs personnes pouvant assurer le suivi des locations de la cabane et son entretien. La période de location débute à la mi-avril pour se terminer à la mi-octobre. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'administration communale.

INFORMATIONS REGIONALES

SAPINS DE NOËL

La Corporation Glâne-Farzin mettra en vente des sapins de Noël **les samedis 10 et 17 décembre 2022 de 8h30 à 11h30** au centre forestier de Combloney, situé à la Montagne de Lussy.



FAIRE FACE A LA PRECARITE

Besoin d'une aide pour faire face à des difficultés dans votre gestion financière, administrative ou pour un accompagnement dans une situation particulière ? L'Entente sociale intercommunale basée à Vuisternens-devant-Romont ainsi que Caritas Fribourg sont à votre écoute.

Entente sociale intercommunale

Permanence téléphonique au 026 655 15 73

Lundi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30

Mail : service@esi-vuisternens.ch

Adresse : Route de Bulle 27, CP 45, 1687 Vuisternens-devant-Romont

Caritas

Vous avez des difficultés financières ou des dettes ?

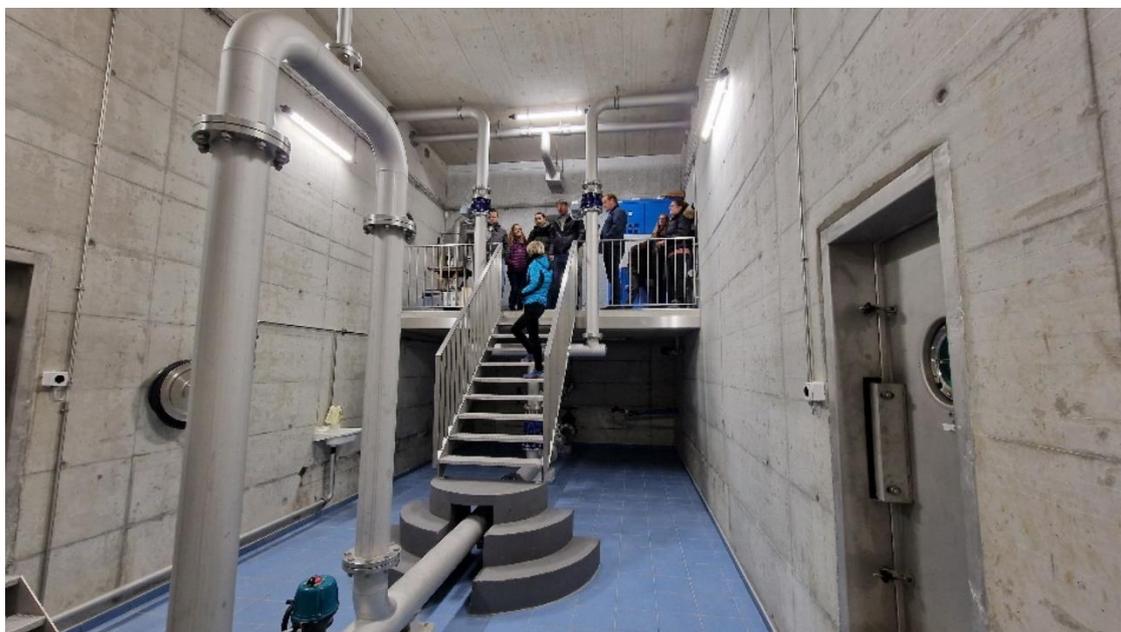
Les spécialistes du service Dettes Conseils de Caritas et d'autres services répondent à vos questions, fournissent de premiers conseils sur votre situation spécifique et vous orientent si nécessaire vers une consultation personnalisée plus approfondie. Sérieux, anonyme, gratuit.



Hotline « SOS Info dettes » : 0800 708 708

Du lundi au jeudi, de 10h à 13h - L'appel est gratuit.

En date du 5 novembre 2022, le Conseil communal et le personnel administratif ont effectué des visions locales, organisées annuellement. Plusieurs sites ont été parcourus, le long de la Neirigue, la visite des nouvelles installations du plan d'infrastructures d'eau potable/PIEP, notamment. La journée s'est clôturée par une visite de l'entreprise Moléson SA et autour d'une raclette. Merci pour l'accueil !



Devenez chauffeur/euse pour le PassePartout de la Glâne !



Vous avez le sens du bénévolat
Vous aimez conduire une voiture
Vous voulez consacrer du temps aux personnes à mobilité réduite

Alors rejoignez-nous !

Contact : 026 656 10 33

ENVIRONNEMENT : l'association Graine de vous suggère de laisser faire la nature !

C'est l'automne, profitez-en pour laisser un abri pour la petite faune : laissez tout simplement un tas de branches, de feuilles mortes ou d'herbe dans un coin de votre jardin.

La nature aime un peu de désordre !



Source des illustrations : www.charte-des-jardins.ch



www.ramoneurs-fr.ch



Une cheminée contrôlée fonctionne en toute sécurité

Avant la remise en service d'une installation inutilisée, veuillez prendre contact avec votre ramoneur.

Rendez-vous sur le site Internet: ramoneurs-fr.ch





Arrêter de fumer, vous y pensez ?

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur sa santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite.

Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :

Coaching stop-tabac
en 4 séances

Cours stop-tabac
en groupe
en 4 séances

- 1. Faire le point**
 - Analyser ses habitudes de consommation
 - Différencier les avantages et les inconvénients du changement
 - Planifier l'arrêt
- 2. Préparation**
 - Identifier ses ressources, forces, obstacles
 - Développer des alternatives
 - Définir un programme personnalisé
- 3. Action**
 - Arrêter
 - Appliquer les stratégies pour maintenir la décision
- 4. Consolidation**
 - Renforcer les acquis
 - Anticiper les situations à risques et prévenir les rechutes
 - Evaluer le changement

Entretien d'orientation

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

Tarifs

- Coaching individuel CHF 300.-
- Cours de groupe CHF 150.-
- Entretien d'orientation CHF 50.-

Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !

CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme - 026 425 54 10

* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie de la Ligue pulmonaire fribourgeoise et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.



Les bureaux de l'administration
communale fermeront le
jeudi 22 décembre 2022 à 17h00 et
réouvriront le lundi 9 janvier 2023.

LE CONSEIL COMMUNAL ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
VOUS SOUHAITENT DE BELLES FETES DE FIN D'ANNEE
ET VOUS ADRESSENT
LEURS MEILLEURS VOEUX POUR 2023

